



MASTER 2 MENTION DROIT PRIVE

PARCOURS TYPE : DROIT ET PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE ET DES ASSURANCES

www.iaam-facdedroit.univ-amu.fr

INFORMATIONS GENERALES

Ce parcours type, Contentieux de la Responsabilité et de l'Indemnisation, mention Droit Privé, en master 2^{ème} année, a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des règles de responsabilité civile et les techniques de l'assurance privée ; mais aussi parfois, à titre complémentaire, des règles de la solidarité nationale.

Cette formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, sous le régime de l'alternance (*contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation*). Cette voie de formation est particulièrement intéressante pour le jeune apprenti qui bénéficie d'une expérience professionnelle tout en poursuivant ses études. L'alternance est aussi vectrice d'une bonne insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du diplôme.

Le rythme de l'alternance est d'une semaine entreprise / une semaine université de septembre à juin, et à temps complet en entreprise à partir de juillet jusqu'au terme du contrat. La formation est dispensée dans les locaux de l'Institut des assurances – FDSP – à Aix en Provence. La formation est de 402 heures.

La formation est accessible après sélection des candidats en formation initiale ayant validé leur Master 1 et ayant suivi au minimum 3 des enseignements suivants : *Droit des assurances, droit des personnes vulnérables, histoire du droit des obligations, procédures civiles d'exécution, contentieux privé international*.

Elle est également ouverte aux professionnels de l'assurance souhaitant reprendre des études, avec possibilité de VAE ou VAP, et pouvant être en alternance. La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Coût de la formation : 10 330 € prise en charge par l'OPCO (sans reste à charge).

Formation continue : voir le service FC de la Faculté sur différents modes de prise en charge.

N° RNCP : 38206

PROGRAMME DE LA FORMATION

UE1 – L'ÉVOLUTION DE LA RESPONSABILITE CIVILE (70h, 7 crédits)

- L'évolution des conditions de la responsabilité civile
- L'évolution des effets de la responsabilité civile
- Recherche appliquée

UE2 – INDEMNISATION ET GARANTIE (80h, 9 crédits)

- Mécanisme de l'assurance de responsabilité civile
- Fonds de garantie
- Régleur sinistre

UE3 – ASPECTS PRATIQUES DU CONTENTIEUX (85h, 9 crédits)

- Actions en justice et transactions
- Expertise médicale
- Evaluation & indemnisation des préjudices matériels & corporels
- Expertise judiciaire

UE4 – METHODOLOGIE ET RESPONSABILITES SPECIALES (50h, 5 crédits)

- Contentieux de la responsabilité des professionnels – Séminaire d'initiation à la recherche
- Méthodologie
- Responsabilité du fait des produits

UE5 – RESPONSABILITE ET ASSURANCE EN MATIERE INTERNATIONALE ET MEDICALE (47h, 8 crédits)

- Droit international privé des obligations
- Anglais de l'assurance
- Responsabilité médicale

UE6 – MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (2 mois min. ; 18 crédits)

- Stage d'alternance
- Mémoire
- Méthodologie

UE7 – IMMERSION PROFESSIONNELLE (40h ; 4 crédits)

- Journées de conférences
- Journées d'immersion professionnelle